



Direction Régionale  
des Finances Publiques des Pays de la Loire

Préfet de la Région  
Pays de la Loire

# Rendre la commande publique de l'État *plus simple* *et plus attractive* pour les TPE et les PME

comité régional  
des professionnels du bâtiment

12 juin 2015



L'État en mouvement

# Arrêté préfectoral du 31 décembre 2014

- **Décret n° 2014-1097 du 26 septembre 2014** portant mesures de simplification applicables aux marchés publics
- **Cible de l'arrêté préfectoral : les TPE et PME**
- **Apporter des réponses face à...**
  - la complexité et la lourdeur des procédures
  - le dimensionnement inadapté aux capacités des TPE/PME
  - les délais de paiement des factures
- **Pour rendre la commande publique**
  - plus **SIMPLE**
  - plus **ATTRACTIVE**

# Donner de la VISIBILITE

- **Marchés >15.000 € HT publiés sur PLACE**  
*(PLate-forme des AChats de l'Etat)*
- **Annonces des marchés publics sur les sites INTERNET des préfectures**  
*(onglet publications/annonces de marchés publics)*
- **Marchés MPS visibles aussi sur le site INTERNET du SGMAP**  
*([www.mps.apientreprise.fr](http://www.mps.apientreprise.fr))*



# Rendre plus **ATTRACTIF**

## ▪ Sur la forme...

- Allotissement de principe
- Cotraitance : ~~groupement solidaire~~ **CONJOINT**

## ▪ Sur le plan financier...

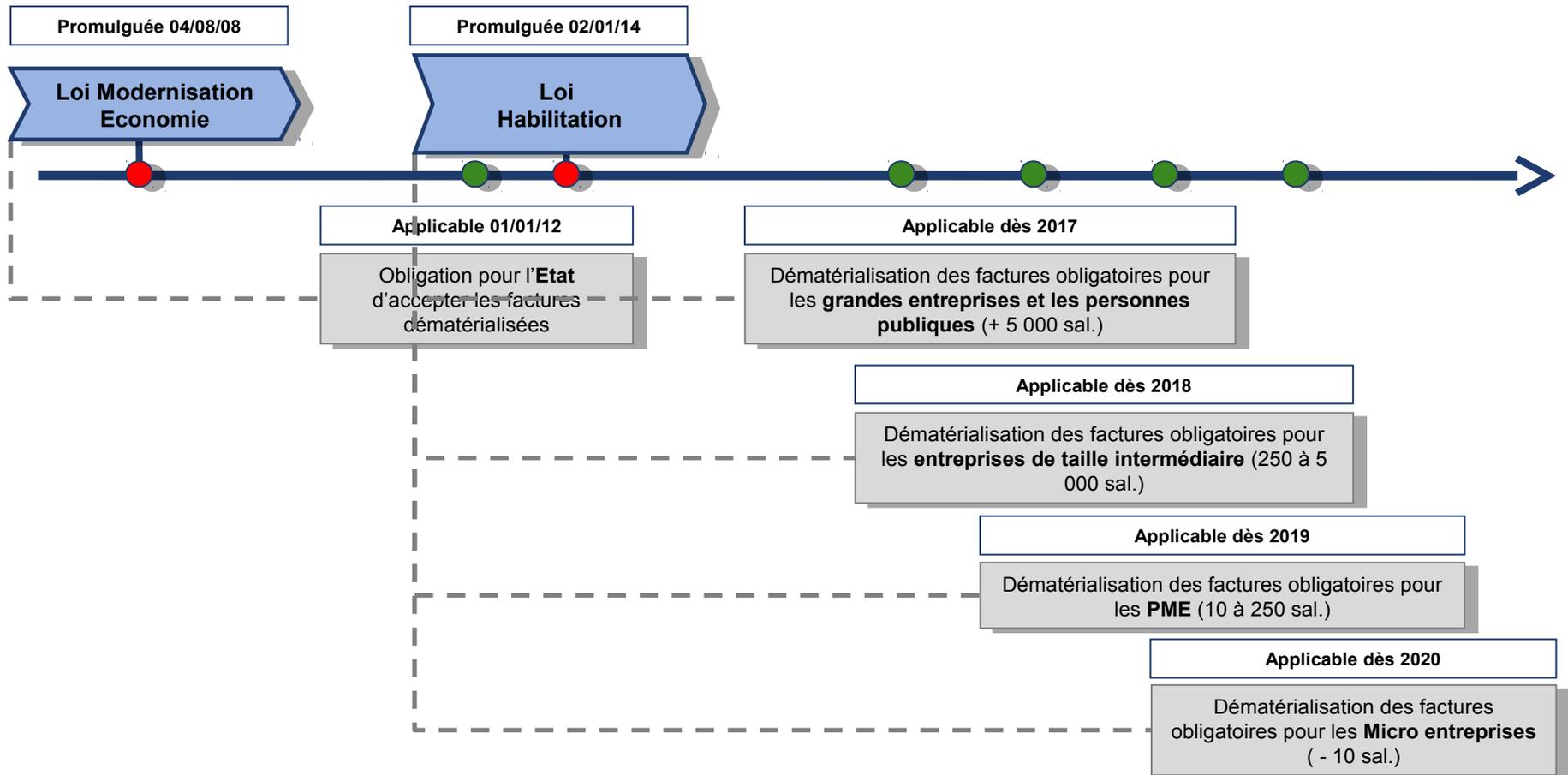
- Avance de ~~5%~~ **30 %**  
(pour les marchés entre 15.000 et 300.000 € HT  
sans contrepartie de garantie financière)
- **Dématérialisation des factures**  
(CHORUS-factures)

# A. Principes de dématérialisation des factures fournisseurs

## 1. Contexte : origines et trajectoire de mise en œuvre

5

- ▶ Depuis le 1er janvier 2012, l'Etat a l'obligation d'accepter les factures dématérialisées des fournisseurs (Loi de Modernisation de l'Economie de 2008)
- ▶ Mise en œuvre progressive de l'obligation de transmission dématérialisée des factures :



### LA DÉMARCHE

Chorus factures propose 3 modes de transmission de vos factures et le suivi de leur traitement :

- Saisir vos factures en ligne
- Déposer vos factures au format PDF

via le **portail**

- Transmettre vos factures directement à l'Etat ou par le biais d'opérateurs de dématérialisation en automatisant les flux pour de gros volumes de factures

via l' **EDI\***

#### Quel choix ?



Notez que le mode de transmission dépend du volume de factures émis. Plus le nombre de factures est élevé plus la dématérialisation complète via des flux EDI s'avère rentable.



# A. Principes de dématérialisation des factures fournisseurs

## 2. La dématérialisation vue par les fournisseurs : bénéfices et impacts organisationnels fournisseurs

Chorus factures  
une solution simple  
100 % GRATUITE



### Gains financiers

Réduction des coûts d'impression,  
de stockage et d'acheminement

Gains d'espace d'archivage



### Gains de temps

Processus de facturation facilité

Réduction des temps de  
traitement des factures



### Gains environnementaux

Réduction de l'empreinte  
carbone



### Amélioration de la relation services de l'Etat / fournisseurs

Suivi, à tout moment, du  
traitement des factures



### Traçabilité et Sécurité

Intégration automatique des  
factures au système comptable

Garantie de réception des  
factures par le système comptable

Réduction des litiges

# A. Principes de dématérialisation des factures fournisseurs

## 2. La dématérialisation vue par les fournisseurs: bénéfices et impacts organisationnels fournisseurs

- Le portail Chorus factures donne aux fournisseurs de la visibilité sur le traitement de leurs factures
  - Liste des étapes : Sauvegardé / En cours de transmission à Chorus / Rejeté Chorus / Intégrée Chorus / Validé comptable / Supprimée comptable / Mise en paiement

**1** Portail Chorus-factures fournisseurs  
chorus-factures.budget.gouv.fr

Accueil

Bienvenue sur le portail Chorus-factures fournisseurs,

Mon compte

Consultation de factures

Gestion des fournisseurs

Gestion des agents

Fichiers légaux

Aide

**2** Écran de recherche des factures transmises

Code service émetteur

Période de facturation du au

Raison sociale

Numéro SIRET 3801280000014

Numéro de facture

Statut (Tous) (Tous)

Montant total HT de

Montant total TTC de

Numéro EJ

Numéro DP

Nature  Facture Fiscale  Facture Numérisée

Rechercher

**3** Historique de la facture ZZ53KF

Date	Code	Description
12/04/2013 23:59	Validée comptable	Comptabilisée le 12/04/2013
09/04/2013 10:12	Intégrée Chorus	Intégration Chorus OK le 09/04/2013 à 10h12 n° de lot 1931
09/04/2013 15:35	En cours de transmission à Chorus	Conforme Concentrateur le 09/04/2013 à 15h48 envoyées dans le n° de lot 1931
09/04/2013 15:30	En cours de transmission à Chorus	Reçue par le concentrateur le 09/04/2013 à 15h30

Rechercher

Export CSV

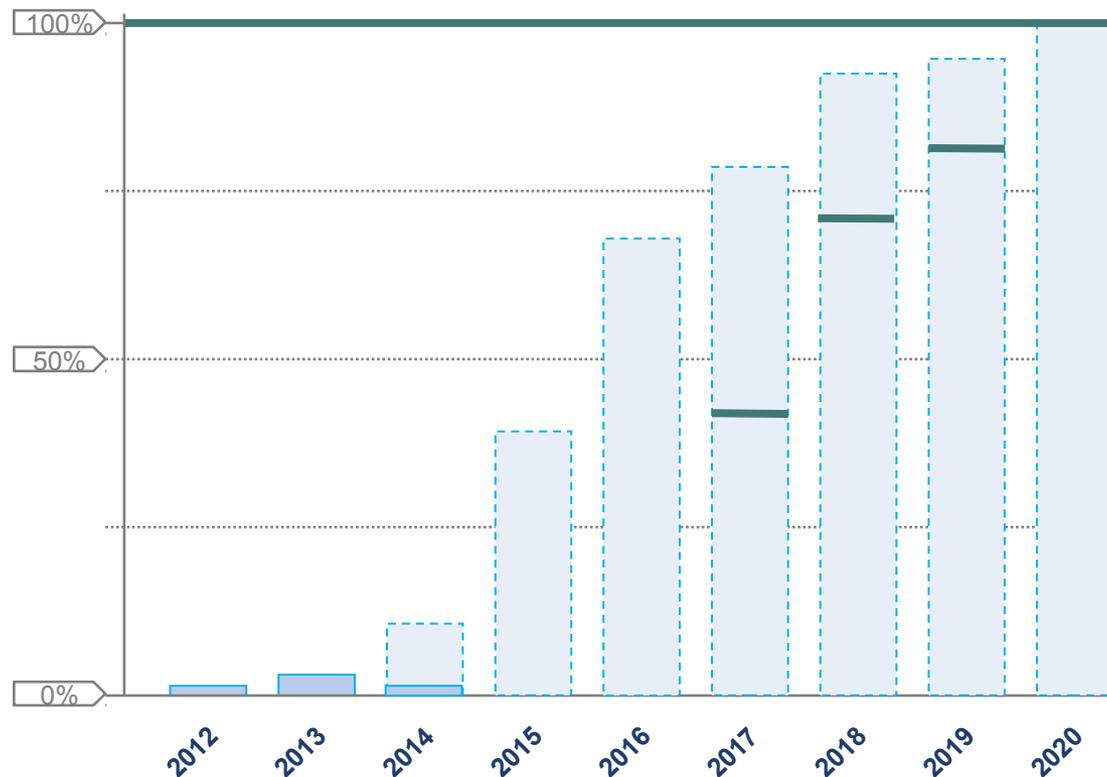
Fermer

Nature	Date Émission	Siret	Fact/Av	N° facture	Service Exéc.	N° EJ	N° DP	Fournisseur	Montant Facture	Statut	Consulter	Détail
FF	08/04/2013	04205873900839	F	ZZ53KF	FAC9480075	1401820007	01103800482013	BULL SAS	107 037,78	Validée comptable		
FF	08/04/2013	84205873900839	F	ZZ53KF	FAC9480075	1401820007	01103800482013	BULL SAS	107 037,78	Validée comptable		

# B. Déploiement actuel de la dématérialisation dans les services

## 1. Trajectoire de déploiement de la dématérialisation : Avancement global

- ▶ L'avancement global de la dématérialisation sur le périmètre de l'Etat indique
  - un démarrage restreint en 2012
  - une nette accélération en 2014, notamment impulsé par la numérisation (usine)
  - un objectif ambitieux sur les années à venir jusqu'à 2020



### OBJECTIF

L'objectif de 100% de factures à 2020 sera précédés par des **objectifs intermédiaires** en fonction du nombre de salariés et du bilan ou CA du fournisseur à partir de 2017

### PROGRESSION

La progression de la dématérialisation passe par  
1) une adaptation rapide des **organisation** des services  
2) une mobilisation des fournisseurs **menée par les services**

# B. Déploiement actuel de la dématérialisation dans les services

## 2. Trajectoire de déploiement de la dématérialisation : Focus EDI

► Les fournisseurs raccordés en phase d'extension du périmètre de déploiement actuel, ou en phase de généralisation sont les suivants :

- UGAP
- BULL
- ORANGE
- ECONOCOM
- Ets Marchand
- ALD
- ESI France
- SCC
- Appel du livre
- Nexter

► Les fournisseurs en cours de raccordement ou en phase de test avec un service pilote sont les suivants :

- SFR
- GDF Suez
- Véolia
- Otis



**Pour chaque fournisseur raccordé en EDI, les services doivent être en mesure de traiter les DP dématérialisées**

- Des présentations du dispositif de dématérialisation des factures ont été faites devant tous les services de l'Etat, à tous les niveaux de responsabilité, pour les sensibiliser sur l'importance de la démarche, sur les enjeux, sur les modalités et sur le calendrier de déploiement.

### Le plan d 'action :

- Un courrier commun a été réalisé dans le but de sensibiliser les fournisseurs de l'Etat dans la région à l 'utilisation de la facture dématérialisée à travers le portail **Chorus-factures**.
- Chaque plate forme Chorus a fait l'extraction d 'une liste de fournisseurs récurrents.
- Le courrier est adressé à chaque fournisseur avec la plaquette d 'information réalisée par l 'AIFE.
- Une communication adaptée est maintenant réalisée lors d'occasions rassemblant les acteurs économiques (exemple de la réunion de ce jour).

# Rendre plus **SIMPLE**

- **Document Unique Simplifié**

*(remplace le règlement de la consultation + la candidature + l'acte d'engagement + les cahiers des clauses particulières)*  
*- dossier divisé par 2 -*

- **MPS (Marché Public Simplifié)**

**MPS**

*« Dites-le nous une fois »*

*(candidater avec son seul numéro SIRET)*

- **Coffre-fort électronique**

*(pour les entreprises titulaires d'un marché)*

# Rendre plus **TRANSPARENT**

Lors du **rejet** d'une candidature ou d'une offre, **information motivée** pour permettre aux candidats écartés de :

→ ***connaître les motifs du choix***

→ ***affiner leur politique commerciale***

# OSEZ la commande publique de l'État !

- Contrôle budgétaire régional  
[pascal.albertini@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:pascal.albertini@dgfip.finances.gouv.fr)

Contrôleur budgétaire régional : Pascal Albertini  
tel : 02.40.20.76.35

- Mission régionale achats  
[achats@pays-de-la-loire.pref.gouv.fr](mailto:achats@pays-de-la-loire.pref.gouv.fr)

chef de mission : Olivier Griess   
tel : 02.40.08.64.02

